

Sommaire:

Page 1 : Edito

Page 2 : Y voir clair

Page 3 Ras le Bol

Page 3 : Petites Retraites moyennes

Page 4 : Appels en absence

Pages 5 et 6 : Linky

Page 7 Dates de paiement

Page 7: Adhésion URFU

Page 8 : Voeux

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Le véritable égoïste
est celui qui ne
pense qu'à lui quand
il parle d'un autre.

Pierre Dac

Edito : Bien dans la tradition

Voici venue l'année nouvelle et son cortège d'annonces en tous genres. Toutes plus mauvaises les unes que les autres.

Nous sommes, personnes d'un certain âge, rodées à la litanie des augmentations de toutes sortes qui fleurissent à l'arrivée des vacances d'été ou à l'aube d'une année, quand chacun légitimement pense à autre chose que le pouvoir d'achat.

La valse des étiquettes a une nouvelle fois été interprétée par nos grandes surfaces favorites sans que personne n'en aborde le sujet dans les médias tenus par les mêmes financiers sans scrupules. Un certain nombre d'articles ont ainsi été "réévalués" (parfois de 30%) en toute discrétion...

C'est toujours désagréable mais il faut se "blinder" pour garder le moral. Alors on oublie en pensant à nos familles et à leur souhaiter le meilleur pour l'année qui vient.

Mais il faut constater que cette année, il nous faut un sacré blindage pour résister. Car là ils y vont forts, les gouvernants. D'où que l'on se tourne la face de ces responsables : c'est Chafouin .

Le président essaye bien de donner le change en vendant toujours plus de salades urbi et orbi et en se démultipliant dans les médias, (alors qu'il avait, comme d'autres, annoncé la démarche inverse), ne nous laissons pas abuser.

Et surtout souvenons-nous qu'il a supprimé le secrétariat aux personnes âgées. Il marquait son peu de considération à notre égard...

Une venimeuse et insidieuse logorrhée court les plateaux et dans les médias sur le niveau de vie des retraités qui seraient bien loin d'être malheureux et surtout bien moins que les français dans la précarité.

C'est une inacceptable culpabilisation qui nous est faite à l'âge où nous n'aspérons qu'à la tranquillité.

Il y a toujours pire que soi, hélas mais est-ce une raison pour nous laisser montrer du doigt et désigner à la vindicte des plus pauvres?

En clair le serrage de ceinture en ce début d'année c'est pour nous avec cette venimeuse CSG que nous serons les seuls à prendre de plein fouet!

Ce journal vous aide à decrypter, pour ceux qui ne l'ont pas perçu directement, l'aspect souvent dissimulé (en particulier par les médias), des changements qu'on nous impose.

Malgré tout passez donc la meilleure année qui soit et surtout

portez vous bien.



Y voir clair!

*Rappelons que le jeune président avait promis de ne pas augmenter les impôts.
Il tient parole, c'est vrai! Il augmente les taxes en tous genres!*

MESURES	DECRYPTAGE
Augmentation de la CSG	La pire des mesures : amputation de 1,7% de notre pouvoir d'achat (retraites de + de 1300€)
Hausse des tarifs du gaz	Ce qui fait grimper la note à 6,9%, en l'occurrence, c'est l'augmentation de la taxe intérieure sur la consommation de gaz naturel (TICGN), qui passe de 5,88 euros par Mwh consommé à 8,45 euros/Mwh
Hausse du prix du gaz oil et de l'essence	Les prix du gasoil, marqué par la hausse de certaines taxes a augmenté de plus de 10 centimes/ litre. C'est 80% des volumes des ventes. Ce sont les plus pauvres souvent qui roulent au Gazole. Cherchez l'erreur ! Pendant 20 ans nous avons été incités a nous équiper ainsi...Le prix de l'essence a augmenté de 6 centimes/litres par augmentation de la taxe également. Il paraît qu'ils veulent que les deux prix s'ajustent en augmentant cette dernière voyez la grimpette que va effectuer en définitive le gazole pour rattraper un prix d'essence que l'on ne cesse d'augmenter... Les gouvernants prétextent la nocivité du diesel pour se faire des choux gras (4 milliards d'euros en 2018) sur notre dos. Or pour schématiser : le diesel émet plus d'oxydes d'azote (Nox) et moins de monoxyde de carbone (Co). L'essence émet moins de Nox, davantage de Co et d'hydrocarbures imbrûlés. En clair les deux sont nocifs. Rappelons qu'à Paris, les transports routiers sont responsables de 15% de la pollution...
Hausse du prix des timbres	Ils augmentent tous de 7cts (10 sur les rouges), soit au minimum de 10%. Là encore pression sur le porte-monnaie des plus pauvres !
Hausse du forfait hospitalier	Il passe de 18 à 20€. Soit plus de 10% de hausse ! Là encore pression sur le porte-monnaie des plus pauvres !
Hausse de fait des contraventions pour stationnement	En laissant les maires, qu'on ponctionne par ailleurs, en leur baissant leur dotation de l'Etat, choisir leur tarif d'amende on pousse inévitablement à leur hausse. Certains délires sont déjà connus : à Lyon, le tarif des contraventions s'envole. Les amendes de stationnement passeront ici de 17 euros... à 60 euros !
Baisse de la vitesse sur les routes	Là encore à coup de radars nouveaux de tous acabits et de baisse de la vitesse on recherche les rentrées d'argent. Pour votre info, le seul vrai bilan officiel, celui de 2016 publié le 28 décembre 2017 par l'organisme d'état, notait : « En 2016, 3 477 personnes ont perdu la vie dans un accident de la route en France métropolitaine. Avec 16 décès de plus qu'en 2015, soit l'équivalent d'un peu moins de 2 jours pour cette année 2016 bissextile, c'est globalement une quasi-

	<p>stabilisation après deux années d'augmentation ». Une « expérimentation » à 80KM/H avait eu lieu sur quelques routes, sans que des résultats objectifs soient publiés...Et ils nous refont le coup d'un bilan promis dans deux ans...Qui croira sérieusement qu'après avoir dépensé des centaines de millions pour changer tous les panneaux de signalisation on augmenterait la vitesse en 2020 ? Il y a trois autres pays en Europe où l'on a le temps de compter les vaches dans les prés à 80KM/H</p>
<p>Hausse des pensions au 1.10.2017</p>	<p>0,8% alors que la base de calcul était l'inflation d'août sur un an à 0,9, c'est déjà nous prendre 0,1 ! Soyons clair : nous perdons chaque année du pouvoir d'achat : 1,8% sur les chiffres officiels de l'inflation (déjà contestables), depuis 2014 !</p>
<p>Baisse de la taxe d'habitation en 2018 et suppression en 2020.</p>	<p>Promise en une fois puis découpée en trois tranches, elle masque la réalité des chiffres 80% des assujettis payent en fait 50% de la taxe soit 11 milliards d'euros environ. Or Macron s'est vanté en fin d'année de supprimer en 2020 la totalité de cette taxe soit les 50% restant et en une fois. Qui peut croire qu'il réalisera alors ce qu'il n'a pu faire qu'en trois ans cette fois ?</p>

Alors: ras le bol!

Oui ras le bol !

Ras le bol de ne pouvoir vivre sereinement la retraite qui nous était promise

Ras le bol d'être désormais montrés du doigt comme des nantis. Alors que comme pour les actifs une infime minorité de retraités « vit à l'aise »

Ras le bol de voir des riches de plus en plus riches et des pauvres de plus pauvres.

Ras le bol d'être pris pour des idiots à qui on vend des sornettes à longueur d'année.



Ras le bol de voir des pseudos opposants se partager une petite part de la galette avec les autres et guetter leur retour au pouvoir pour en déguster la majeure partie et donc en faire autant.

Ras le bol en fait d'avoir été dupés et d'être méprisés !



Petites Retraites Moyennes!

Les 16 millions de retraités français touchent en moyenne 1376€ brut par mois

Emmanuel Macron a promis une grande réforme du régime des retraites. Mais pas de mise en œuvre avant 2022. Pratique, ce sera la fin de son quinquennat ! Les 16 millions de retraités dont 1,1 vivent à l'étranger seraient donc à l'abri pour 5 ans !

En 2015, 152 000 nouveaux retraités avaient une moyenne d'âge de 61,6 ans à leur départ, (source DREES- ministère de la santé). Soit pratiquement 50000 en moins que l'année précédente. Il est clair que la dernière réforme (2010) qui a instauré l'âge légal de départ à 62 ans fait sentir ses effets.

La pension moyenne est de 1376 €, preuve que les retraités ne roulent pas sur l'or contrairement aux dires gouvernementaux et aux efforts qui leur sont demandés. Parmi eux, 500 000 vivent avec le minimum vieillesse (800€ pour une personne seule et 1242€ pour un couple).

Même si les nouveaux retraités perçoivent un peu plus du fait de la longueur supérieure de leur carrière, on est loin de l'image de gens « à l'aise » qui a voulu nous être donnée.

D'autant que les femmes perçoivent en moyenne 39,2% de moins que les hommes... Et là du côté de Macron silence radio !



Ping calls – spam vocal : arnaque à l'appel en absence

Le *ping call* est une technique d'escroquerie courante qui se développe ces derniers mois. Quelques conseils pour éviter cette arnaque.

Le spam vocal ou *ping call* est une technique frauduleuse qui consiste à appeler un numéro de téléphone en ne laissant sonner qu'une seule fois. Le destinataire, n'ayant pas eu le temps de décrocher, essaie alors de rappeler le numéro du "correspondant" qui s'est affiché... et tombe sur un numéro surtaxé.



Des numéros « normaux » pour tromper la méfiance

La technique existe depuis plusieurs années mais les escrocs utilisent de nouvelles ruses pour vous inciter à rappeler les numéros surtaxés.

Pour ne pas susciter la méfiance de leurs victimes, les escrocs passent désormais leurs appels depuis des numéros en 01, 02, 04 etc... plutôt que des 0 899. En confiance, vous appelez et tombez sur un opérateur qui vous annonce que vous avez gagné un bon d'achat ou un cadeau. Pour pouvoir toucher votre lot, vous devez appeler un prétendu service clients (dont le numéro en 0 899 est lui surtaxé).

L'objectif des escrocs est simple ; vous faire passer un maximum de temps au téléphone, pour gagner un maximum d'argent à chaque appel. C'est pour cela qu'ils ont remplacé les ordinateurs, qui passaient des milliers de coups de fil chaque jour, par des humains.

Comment éviter le piège ?

Vous avez reçu un appel en absence tellement rapide que vous n'avez pas le temps de décrocher ? Vous ne connaissez pas le numéro qui a tenté de vous joindre ? Vous n'avez aucun message sur votre répondeur ?

Ces indices doivent vous mettre la puce à l'oreille. Si un interlocuteur cherche vraiment à vous joindre, il rappellera ou laissera un message sur votre répondeur.

- Ne rappelez surtout pas (même si le numéro semble « normal »)

- Envoyez gratuitement un SMS au 33 700 avec le texte « Spam vocal » suivi du numéro de téléphone suspect. Vous recevrez ensuite un accusé de réception du 33 700. Votre signalement sera transmis aux opérateurs de cette plateforme de signalement mise en place par les opérateurs de la fédération française des Télécoms.

Que faire si j'ai rappelé un numéro surtaxé ?

Si vous avez été victime de cette escroquerie, contacter le numéro INFO ESCROQUERIES : 0 805 805 817.

Source: Ministère de l'Intérieur - Police Nationale



Electricité:

déploiement

du nouveau compteur Linky



Mythes et réalités

Le déploiement du nouveau compteur « intelligent » Linky se fait à marche forcée sur l'ensemble du territoire national. C'est le résultat d'une décision gouvernementale de juillet 2013 : le remplacement des 35 millions de compteurs actuels par ce compteur « intelligent » par ENEDIS, gestionnaire du réseau, devra être effectif d'ici 2020. La feuille de route est tracée.

Il s'agissait d'un « *instrument concret en faveur des économies d'énergie et du pouvoir d'achat* », d'après le gouvernement. C'était d'ailleurs une exigence initiale du projet : un compteur qui permet de réduire sa facture grâce au suivi de sa consommation en temps réel.

Qu'en est-il exactement ?

Le refus : une propagande fondée sur des peurs millénaristes

Une intense propagande est actuellement menée par certaines associations et écologistes activistes, invitant à refuser la pose du nouveau compteur, présenté comme un instrument diabolique.

Des « réunions d'information » sont même régulièrement organisées un peu partout, qui, sous couvert d'objectivité, délivrent un violent réquisitoire exclusivement à charge fondé sur les "dangers" des ondes électromagnétiques et de la collecte de données privées (nouvelle version du « Big Brother »).

Les infos sont basées essentiellement sur les documents des Robins des Toits, association spécialisée dans la lutte contre les dangers des rayonnements électromagnétiques et les implantations d'antennes-relais, qui souhaite faire interdire les technologies Wifi, CPL, Femtocell, Bluetooth et DECT (téléphones fixes sans fil). On n'en est pas à revenir à la bougie, mais pas loin...

On a droit aux affirmations les plus fantaisistes sur *l'électro-hypersensibilité* (alors que des dizaines d'études en double aveugle ont montré que les personnes se déclarant électro-hyper sensibles ne détectaient pas les champs électromagnétiques...), sur le « *projet totalitaire* » (sic) Linky, sur les « *signalements* » qui permettent d'identifier les appareils lors de leur déclenchement, et de surestimer la consommation de certains (+ 50% pour les ampoules basse consommation !), sur l'espionnage, la collecte et la revente des données privées (en faisant l'impasse sur les décisions de la CNIL).

Participent aux débats des témoins, tels que des maires adversaires forcenés du compteur Linky et qui refusent son installation sur leur territoire, au mépris des ennuis qui attendent leurs administrés, des personnes « électro-sensibles » victimes de violents maux de tête dus aux rayonnements électromagnétiques.

Les vrais problèmes

L'agitation menée autour de ces peurs millénaristes occulte les vrais problèmes liés au déploiement du compteur Linky sur le territoire français, tels qu'ils ont été très bien exposés par l'UFC Que choisir dans plusieurs dossiers. Voici en gros la position de l'association de consommateurs sur ce sujet :

- Ce nouveau compteur aurait pu être développé pour amener des avantages indéniables pour le consommateur (possibilité de connaître sa consommation instantanée et de mieux la contrôler). Ce n'a pas été la solution retenue, malheureusement, c'est pourquoi l'UFC était dès le départ hostile au projet retenu,
- Quand le vin est tiré, il faut le boire, l'UFC Que choisir travaille donc à ce que le déploiement du nouveau compteur se fasse sans préjudice pour les consommateurs,
- On n'a pas le droit juridiquement de refuser la pose du compteur Linky,
- On peut s'y opposer, mais à ses risques et périls (paiement du contrôle périodique et physique par un agent d'ENEDIS, déclaration de non-conformité de l'installation, paiement du prix de la pose après la période d'installation gratuite),
- Les risques pour la santé sont du domaine du fantasme, et le danger de voir des données privées collectées, outre qu'il est démesurément exagéré par les anti-Linky, est soigneusement bordé par la CNIL (et l'UFC !),
- Les vrais risques sont dus à l'installation sans précautions par des intervenants incompetents. Et c'est là qu'il faut être vigilant. L'UFC Que choisir, dans son numéro 562 d'octobre 2017, fait

un point très complet sur les « couacs » constatés à l'occasion du déploiement des compteurs Linky, lors de leur pose par les employés d'ENEDIS souvent formés à la va-vite (câblages mal faits, coffrages inadaptés, bugs des box Internet, dysfonctionnements d'appareils électriques...).

Un ménage sur 4, d'après l'enquête de l'UFC, a connu des problèmes lors de l'installation du nouveau compteur,

- Pour tous ces problèmes, liés à des défauts d'installation, ENEDIS, au nom de sa mission de service public, refuse toute responsabilité

Ces questions sont autrement plus préoccupantes que les rumeurs infondées et farfelues avancées par les fanatiques anti-Linky, dont les outrances et les vociférations ne font que masquer les vrais problèmes.

Notre conseil: demandez à être présent lors de l'installation du nouveau compteur, mettez vos appareils électriques hors tension, veillez à ce que tout fonctionne bien à la remise en service, et... surveillez le travail de l'installateur !

Source UFC que choisir

Dates de paiement des retraites en 2018

Janvier	30
Février	27
Mars	29
Avril	27
Mai	30
Juin	28
Juillet	30
Août	30
Septembre	27
Octobre	30

Novembre	29
Décembre	21

BULLETIN D'ADHÉSION

A renvoyer à :

URFU

François Xavier DEWASMES

Villa Domitia Batiment B- 4 rue Paul Bert – 05000 GAP

ou à :

roude.unsa@bbox.fr

M., M^{me}, M^{elle} :

Prénom : né(e) le :

Adresse complète :

Téléphone domicile (fixe) : Portable :

Adresse électronique personnelle :

Syndicat en tant qu'actif :

Grade :

Ex-Fonctions exercées :

EX-Direction Régionale :

Ex-Résidence Administrative :

Retraité depuis le :

J'autorise l'URFU à me communiquer les informations syndicales sur mon adresse e-mail :

.....

Mon adhésion comporte une entière souscription aux dispositions statutaires régissant le Syndicat et je m'engage à payer annuellement ma cotisation.

A le

(Signature)

Cotisation annuelle unique : 40 €

(Chèques à établir au nom de URFU)

Ces 40€ ouvrent droit à un réduction d'impôt nettes des deux tiers soit 26 €; **donc coût réel pour l'adhérent pour l'année 14 €**

L'URD vous souhaite le meilleur pour 2018



Gardez tou(te)s la forme